INFORMATIONS PRATIQUES

- Qui règle la formation ?

La formation a un coût de 4 500 euros (ce diplôme est autofinancé). Elle peut être financée :

- individuellement
- par l'employeur au titre de la formation continue (notamment par l'intermédiaire d'un OPCA)

Les étudiants doivent également lors de leur inscription acquitter le montant correspondant au tarif national du diplôme.

- Quand s'inscrire ?

18) retirer un dossier de candidature à l'IDIAB (ou télécharger le dossier sur le site de l'IDIAB)

28) déposer le dossier complet accompagné des justificatifs de diplômes à l'IDIAB

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Responsable pédagogique : Béatrice Kan-Balivet, directeur adjoint de l'IDIAB

Responsable administratif : Carine Copain

IDIAB : 15 quai Claude Bernard
69 007 - BP 0638 - 69239 Lyon Cedex 02
Adresse électronique : idiab@univ-lyon3.fr ou copain@univ-lyon3.fr
Tél. : 04.26.31.87.40. du lundi au jeudi de 14h à 20h (sauf mardi 14h à 18h)
Fax. : 04 78 78 74 40
Site internet : http://idiab.facdedroit-lyon.com

IDIAB
INSTITUT DANIEL LANDRAUD

FACULTE DE DROIT
UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

CEPI

FAIRE DE L'IMMOBILIER À LA FACULTÉ DE DROIT, C'EST POSSIBLE
Avec
L'Institut de Droit Immobilier et d'Administration de Biens (IDIAB)

Licence professionnelle Droit et Gestion Immobiliers

En formation continue à distance





OBJECTIF

La licence en droit et gestion immobiliers en formation continue permet :

- d'accompagner les professionnels de l'immobilier dans la gestion de leurs principales ressources en donnant accès, à leurs salariés à une formation sanctionnée par un diplôme national niveau Bac + 3,
- d'accompagner les professionnels de l'immobilier dans l'évolution de leur métier caractérisée, notamment par l'obtention d'un diplôme donnant accès aux cartes professionnelles,
- d'accompagner les professionnels de l'immobilier, ce domaine nécessitant des connaissances approfondies en droit et gestion immobiliers.

L'IDIAB, la Formation continue de la Faculté de droit et la Faculté de droit virtuelle (FDV) s'associent dans cette démarche réunissant les compétences des universitaires et des professionnels dans l'intérêt de tous. Comme tous les diplômes de l'IDIAB, la licence professionnelle droit et gestion immobiliers en formation continue bénficie du label CEPI (Conseil européen des professions immobilières).

CONDITIONS D'ADMISSION

- L'accès est réservé, en priorité, aux personnes exerçant une activité professionnelle ayant des liens avec les professions de l'immobilier ou en recherche d'emploi dans ce secteur.
- L'accès est subordonné aux conditions de diplôme nécessaire pour entreprendre des études de Licence professionnelle (Bac +3).
- Les dossiers de candidature font l'objet d'un examen en vue de valider le niveau d'études ou les possibilités d'acquis de l'expérience.

ORGANISATION

La préparation de la Licence en droit et gestion immobiliers en formation continue à distance se déroule sur 18 mois.

Le stagiaire prépare la licence à distance (via une plateforme pédagogique sur internet) avec cependant trois sessions de présentiel obligatoires:

- La première au début du premier semestre comprenant une formation à la plateforme internet ainsi que des cours de méthodologie et terminologie juridiques.
- La deuxième et la troisième à la fin de chaque semestre comprenant des séances de révisions et des examens blancs sur table.

D'autres sessions de présentiel peuvent être organisées ponctuellement au cours de la formation.

L'assiduité et l'acquisition des connaissances font l'objet d'un contrôle systématique par :

- La réalisation des tests de connaissance par les étudiants chaque semaine pour chacune des leçons mises en ligne
- La réalisation d'exercices juridiques (cas pratiques, commentaires, dissertations) lors de chaque séance de travaux dirigés (TD). Ces exercices faisant l'objet d'une note de contrôle continu.
- Des sessions d'examens écrits ou oraux en présentiel organisées à la fin de chaque semestre

Ce contrôle permettra l'établissement d'attestations d'assiduité remises chaque mois aux étudiants.

La licence en droit et gestion immobiliers en formation continue à distance est délivrée par un jury d'enseignants à la suite des épreuves de contrôle continu et d'examen de fin de cycle. Cette formation est sanctionnée par un diplôme national permettant l'accès à la carte professionnelle d'administrateur de biens.

CONTENU DE LA FORMATION

Les enseignements sont dispensés par des membres du corps professoral de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 et des enseignants du monde professionnel.

Les matières enseignées sont :

-Au premier semestre :

■ **Unité de remise à niveau :**

- Droit des obligations (30h CM): la formation du contrat, les effets du contrat, la responsabilité civile délictuelle .

- Droit commercial (20h CM): commerçant et acte de commerce, la liberté de commerce, le patrimoine du commerçant, le bail commercial, les procédures collectives.

- Informatique et bureautique (20h CM): installation de open office, traitement de texte (notamment mise en forme, modèle de document et table des matières), tableur, dessin et publipostage.

■ Autres unités :

- Droit des contrats spéciaux (30h CM + 13,5h TD): la vente, le bail, le prêt, le mandat, le contrat d'entreprise.

- Droit judiciaire (25h CM): la décision juridictionnelle, l'action en justice, les actes de procédure, la détermination de la juridiction compétente, la procédure devant le TGI, la procédure devant les juridictions d'exception, les juridictions de référé et requête.

- Gestion patrimoniale (30h CM + 13,5h TD) : trust et fiducie, la gestion du patrimoine des personnes protégées par la loi (mineur et majeurs protégés), la gestion du patrimoine au sein du couple, le démembrement de propriété, l'assurance-vie, la société civile de famille, la transmission du patrimoine.

- Copropriété (25h CM) : les instruments de copropriété, les droits et devoirs des copropriétaires, les organes de gestion de la copropriété, les copropriétés en difficulté.

- Comptabilité et Direction financière (30h CM + 13,5h TD): les principes comptables généraux, le bilan, le compte de résultat, l'enregistrement comptable, les opérations en cas d'exercice, les opérations en fin d'exercice, le résultat de l'entreprise.

- Marketing des services (30h CM) : étude des différentes étapes du processus de marketing appliqué aux services.

- Anglais (40h CM).

- Gestion des systèmes d'information (40h CM) : le réseau informatique, les informations protégées par le droit d'auteur, la propriété des images et des sons, la législation informatique et libertés, le droit des bases de données, le droit des logiciels, la fraude informatique, le droit d'internet.

- Au second semestre :

- Comptabilité appliquée à l'administration de biens (30h CM + 13,5h TD) : copropriété, gestion locative,

- Transaction et expertise immobilières (30h CM) : le mandat, l'avant-contrat, diagnostic technique, loi Carrez, signature de l'acte authentique, travaux, méthodes d'expertise

- Droit social (30h CM + 13,5h TD) : sources, la conclusion du contrat de travail, les différents contrats de travail, le temps de travail, le licenciement pour motif personnel, le licenciement pour motif économique, autres modes de rupture du contrat de travail, la révision du contrat de travail

- Droit communautaire (20h CM) : droit institutionnel, l'ordre juridique communautaire, le marché intérieur (la libre circulation des marchandises), la libre concurrence

- Gestion des ressources humaines (20h CM)

- Droit fiscal (30h CM + 13,5 TD) : droit d'enregistrement, TVA immobilière, revenus fonciers, location meublée, plus-values immobilières, fiscalité des non-résidents, régime spécial des marchands de biens

- Droit et économie de l'urbanisme (40h CM) : contexte, la planification spatiale (action étatique, intercommunale et communale), l'urbanisme individuel, le permis de construire, l'action foncière publique, les opérations d'aménagement, fiscalité de l'urbanisme, contentieux.

- Technologie du bâtiment (25h CM).

Cet enseignement théorique est complété par une formation pratique sous la forme d'un stage au sein d'une entreprise du secteur immobilier d'au moins 16 semaines. Ce stage est l'occasion d'élaborer un mémoire faisant l'objet d'une soutenance. L'activité professionnelle au sein de l'entreprise fait également l'objet d'une évaluation.